

Règlement de la course du 12 Mai 2018

TOTAL DEVIL DARK

Organisé par l'association DEVIL RIDE sur le site de Doullens

NB : La participation et votre inscription à l'évènement Total Devil Dark, via notre site, vous entraîne de facto à accepter et respecter ce présent règlement.

Préambule

La participation à la course *Total Devil Dark* entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement. Chaque participant reconnaît que la course comporte des efforts physiques et que chaque participant doit être apte médicalement et être en bonne santé.

En acceptant l'inscription, chaque participant accepte le présent règlement et assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident, et/ou incident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'épreuve ou durant cette même épreuve. Chaque participant assume également les risques inhérents à la participation à la manifestation (accidents avec ou sans les autres inscrits, les conditions météorologiques, les conditions de circulation routière, les attentats, inondation, épidémie, attentat, tempêtes, orage, guerre, guerre civile, émeutes, mouvements de foule, retrait ou suspension des autorisations préfectorales, vol de tout ou partie du matériel nécessaire à la tenue de l'évènement, conditions rendant impossible ou très difficile le maintien de la sécurité des participants à l'évènement,liste non-exhaustive)

Je, en mon nom et en celui de mes héritiers et exécutants, reconnais par le présent règlement décharger les organisateurs de l'épreuve et les partenaires de l'association DEVIL RIDE de toutes responsabilités, dommages et intérêts que chaque participant pourrait avoir à l'encontre des organisateurs et partenaires.

Chaque participant reconnaît que cette décharge concerne tous les faits, dommages et actes, même causés par négligence et reconnaît que l'inscription est ferme et définitive et n'est ni remboursable, ni réutilisable par une personne tierce. Chaque participant reconnaît que l'annulation de la course pour des faits d'intempéries, de risques d'attentats ne constituent pas une clause de remboursement, la course sera dans ce cas reporté et l'inscription restera le cas échéant, active pour la nouvelle date.

Chaque participant accorde à l'association DEVIL RIDE et à ses partenaires la libre utilisation des photos, vidéos, images Internet et autres relatifs à la course sus nommée. L'inscription à l'épreuve implique obligatoirement pour le participant l'abonnement aux newsletters. Elles permettent de communiquer toutes les informations pratiques et nécessaires pour la préparation et le déroulement de l'épreuve. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant

La course n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant). Elle reste en revanche accessible aux personnes en situation de handicap.

La Course

La *Total Devil Dark* est une course d'orientation nocturne où les participants doivent survivre en évitant des « zombies ou autres personnages » répartis sur le terrain de la course. Ces zombies ont pour but d'arracher des « languettes de vie » accrochées à la ceinture des participants.

Chaque « vie » arrachée entraîne une perte de points, ce qui détermine le lot à l'arrivée. Aucun geste violent n'est autorisé entre les participants ou envers les zombies

Les zombies ne peuvent pas courir contrairement aux participants qui peuvent marcher ou courir mais peuvent se cacher pour surprendre les concurrents (une poursuite sur quelques mètres uniquement).

Ce parcours n'est pas une épreuve sportive, il n'y a pas de chronomètre, ni même de recherche de performance, elle s'inscrit dans un registre ludoéducatif et le dépassement de soi.

Inscription

Attention : Aucun dossard ne sera remis sans la présentation du mail de validation avec présentation de la carte d'identité

- ⇒ Date : 12 mai 2018
- ⇒ Lieu : Elle se déroulera sur Doullens.
- ⇒ Horaires : 17 h 00 à 18 h 30 : course « Family » avec enfants (vagues)
- ⇒ 18 h 45 -19 h 30 repas bénévoles
- ⇒ 19 h 30 restauration visiteurs
- ⇒ 20 h 00 courses (vagues)
- ⇒ Prix des inscriptions :
 - 6 € pour les moins de 14 ans,
 - 11 € pour les plus de 14 ans,
 - 9 € par personne si formation d'un groupe de plus de 10 personnes,
 - Un cout d'1 € environ par personne est demandée en supplément par les frais d'inscription, de dossier et les frais bancaires

- ⇒ Principe : course à obstacles avec zombies/personnes fantastiques-horreur (bénévoles) – 3 cordons = 3 vies
- ⇒ L'inscription comprend la participation à l'épreuve, un ou plusieurs lots, les ravitaillements.
- ⇒ Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.devil-ride.com .

Les survivants (participants à la course) sont inscrits individuellement ou en équipe en choisissant une vague disponible

La composition et le nom des équipes sont définis au moment de l'inscription en ligne. Les survivants non licenciés doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à la course de moins de 3 ans. Ce document (licence ou certificat) doit être présenté lors de l'inscription en ligne, sous format dématérialisé via notre interface d'inscription.

L'âge conseillé pour participer en tant que survivant après 20 heures est de 14 ans (année 2004). Un parcours adapté aux familles avec les enfants âgés de moins de 14 ans est possible entre 17 heures et 18 heures.

Lorsqu'un participant ou une équipe n'a plus de vie, il peut continuer de jouer. À la fin de la course, les points gagnés et perdus permettent d'obtenir un lot par personne. Il n'y a pas de classement.

La seule solution des survivants pour échapper aux zombies est de prendre la fuite. Les zombies ont le droit de ramper, se cacher, courir, etc... pour surprendre les Survivants. Par mesure de sécurité, les zombies ont pour consigne de ne poursuivre les survivants que sur quelques mètres. Il est interdit de camoufler ses languettes ou de les porter ailleurs qu'à la ceinture.

Il est interdit aux survivants de voler les languettes des autres équipes. Il est interdit de voler le matériel des autres équipes. Il est interdit aux survivants d'éblouir volontairement d'autres participants avec leurs lampes.

Il est dans l'obligation pour les survivants comme pour les zombies de :

- ⇒ venir en aide à une personne blessée
- ⇒ signaler tout comportement à risque

Obstacles : Tous les obstacles sont contournables mais l'esprit de la course c'est de les passer !

Sanctions

L'organisation se réserve le droit de suspendre, arrêter, expulser de l'épreuve toute personne qui ferait encourir un risque à autrui, ne respecterait pas les consignes de sécurité, et porterait atteinte à l'intégrité et propreté des lieux. Toute insulte, tricherie ou action malveillante est strictement interdite et peut entraîner une exclusion. Les mesures de sécurité étant prioritaire, aucun remboursement ne pourra être réclamé en cas d'exclusion.

Les participants (zombies comme survivants) sont seuls en forêts : ils sont donc considérés comme responsables de leurs actes et chargés de respecter les règles.

Un PC sécurité avec médecin, infirmiers et secouristes est installé à l'accueil, les postes de relais avec radios hautes fréquences permettent de communiquer avec le PC sécurité. En cas d'urgence (blessure ou autre), signalez le problème à l'équipe de Zombie. Les participants (zombies comme survivants) sont priés de venir en aide à toute personne en difficulté. Merci de ne pas diffuser de fausses informations.

Avant de partir, les survivants doivent prendre connaissance du parcours, respecter le règlement et respecter les consignes des organisateurs sur la sécurité et les règles. Les participants s'engagent à les suivre pour le bon déroulement de la course, ainsi qu'à rester sur le parcours.

Matériels

Matériel obligatoire pour les survivants :

- ⇒ Lampe (au moins une par équipe)
- ⇒ Chaussures adaptées à la course et **SANS CRAMPONS**
- ⇒ Un téléphone chargé

Matériel recommandé pour les survivants

- ⇒ Tenue couvrante (bras et jambes)
- ⇒ Une lampe par personne
- ⇒ Poches fermées pour transporter des objets précieux (pour rappel, pas de vestiaires)

Matériel interdit pour les survivants et les zombies :

- ⇒ Toute arme, même factice

Matériel fourni (survivants) :

- ⇒ Languettes de vie

Environnement

La course a lieu dans un site historique, classé, boisé : le respect de la nature, des infrastructures et des règles les plus élémentaires de civilité est donc exigé.

Dossards :

Le retrait des dossards se fera soit la veille (horaires disponibles prochainement) soit le jour de la course au moins ½ heure avant la vague. Les dossards seront remis contre

l'attestation validée de participation. Aucune inscription n'est autorisée sur place. Attention, la non-présentation au départ de votre vague entraîne votre disqualification.

Vagues : vague de 40 à 60 coureurs à raison d'une vague toutes les 10 minutes. Chaque participant s'inscrit sur une vague au choix. En cas d'inscription groupée, veuillez choisir une vague correspondant à la possibilité de vos inscriptions, aucun dépassement du chiffre maximal n'est autorisé.

Assurance

Il est vivement conseillé de s'assurer contre les risques médicaux mais également pour les risques liés à la course. Consultez votre assureur ou contactez un de nos sponsors. L'organisation souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur auprès d'une compagnie d'assurance, conformément à la législation en vigueur : contrat *Swiss Life, Cabinet Philippe Lauwers Doullens*. Cette police garantit la responsabilité civile des organisateurs de l'association *DEVIL RIDE* pour les dommages causés aux tiers, dans le cadre de l'application du présent règlement, de ses annexes, et de l'ensemble des directives de course.

Comme vous le savez peut-être, la très grande majorité de vos assurances habituelles (notamment garanties automatiques via cartes bancaires, assurance Habitation, prêt bancaire, ...) exclut d'office toute participation, à titre amateur ou professionnel, à une compétition sportive et donc, en conséquence, les risques liés à votre participation. C'est pourquoi, il est important que vous vérifiez l'étendue des garanties (et les exclusions) de vos éventuelles assurances quotidiennes et, qu'en cas de carence ou en complément de celles-ci. Cette assurance a vocation à intervenir lorsque le participant assuré est victime d'un accident corporel à l'occasion de sa participation à l'épreuve sportive, qu'il en soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable.

Hébergement : toutes les infos nécessaires pour se loger sont disponibles sur le site de la course ou renseignez-vous à l'office de tourisme (camping, gîtes, hôtel avec vous avez de nombreuses possibilités)

Déguisements : l'esprit de la course, c'est le fun, l'amusement, les déguisements sont les bienvenus et vivement conseillés !

Prix : chaque concurrent se voit remettre les mêmes lots quel que soit le classement.

Presse : une zone presse vous permet de retirer le dossier presse mais également de bénéficier d'une prise en charge spécifique. Renseignements et réservation du Pass Presse avant la course

Réclamations : Toute réclamation devra être faite par écrit en recommandé en rappelant les coordonnées du participant et adressée au siège de l'association dans un délai de 5 jours maximum après l'épreuve (date cachet de la poste faisant foi).

Un tableau d'affichage sera positionné à proximité pour retrouver les différents éléments (plan de course, secours, protection de la nature...)

Il n'y a pas de vestiaire à disposition, chacun devant arriver équipé, habillé sur la course par leurs propres moyens; Des parkings réservés aux participants se trouvent à proximité du départ.

A Fournir

- Certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et à la musculation » ou licence
- Une autorisation parentale sur papier libre est demandée pour les mineurs. « je soussigné M ou Mme... autorise mon enfant à participer à la course du 12 mai 2018 sous ma responsabilité et le respect des règles de course, du règlement. Date + signature
- frais d'inscription (par carte bancaire sur le site partenaire ou chèque à l'ordre de l'association DEVIL RIDE accompagné du coupon d'inscription » à l'adresse suivante :
M. DEHAENE Fabrice
31 Rue de Bas
80600 Grouches - Luchuel

Remplir et Signer si paiement par chèque

NOM : PRENOM :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :
VILLE : Téléphone :
Email :@.....

AUTORISATION PARENTALE (7-18ans) : Je soussigné :
père, mère, tuteur, représentant légal (1) Demeurant à :
Autorise à participer aux activités de l'association DEVIL RIDE
(1) Rayer la mention inutile

ATTESTATION D'ASSURANCE : Je certifie être couvert pour les "risques individuels", par le contrat d'assurance : Compagnie : N°:

DROIT A L'IMAGE : J'accepte d'être filmé ou pris en photo dans le cadre des activités de l'Association. Fait à Le Signature

DECHARGE : Je reconnais accepter de façon pleine et entière le présent règlement et les décharges précitées dans le présent règlement.

Restauration, buvette

Une zone restauration et buvette sera mise en place à l'arrivée. Vous pourrez suivre certains points de la course via un système vidéo (sous réserve météo) Un chapiteau vous permettra de vous restaurer ou de permettre à vos accompagnateurs d'attendre dans de bonnes conditions



ASSOCIATION DEVIL RIDE